

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 JUIN 2024

**Délibération n°2024.06.097.B**

**Adhésion de GrandAngoulême à l'Association profession sport  
loisirs Charente (PSL-16)**

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 juin 2024

**Secrétaire de Séance:** François NEBOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **18**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **5**

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Michaël LAVILLE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

**Excusé(s)**: Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Francis LAURENT, Dominique PEREZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024\_06\_97B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024

Affichage : 01/07/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024**

**DÉLIBÉRATION  
N°2024.06.097.B**

Rapporteur : Monsieur BUISSON

**ADHESION DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION PROFESSION SPORT LOISIRS CHARENTE (PSL-16)**

Pilier : I Répondre aux besoins des habitants et des communes  
Ambition : 7 Veiller à la santé et au bien-être de tous les habitants  
Enjeux : 3 Santé environnementale et prévention

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 3 : Santé-environnement
- ODD 17 : Partenariats multi-acteurs

L'association Profession Sport et Loisirs Charente (PSL-16) est un groupement d'employeurs. Elle permet aux professionnels diplômés des secteurs sportifs et socio-culturels d'exercer leurs métiers dans un cadre sécurisé et durable. Acteur engagé de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), cette association locale s'engage auprès des clubs et des associations pour générer des emplois et des services de qualité à long terme.

PSL16 est membre du comité technique de la Maison Sport Santé GrandAngoulême en tant que partenaire de ce projet.

La Maison Sport Santé GrandAngoulême, implantée sur le site du plan d'eau de Saint-Yrieix-sur-Charente a ouvert ses portes en février 2023. Elle a accueilli au cours de l'année 2023, 304 personnes dont 241 dans le cadre d'une prescription médicale.

L'adhésion de GrandAngoulême à l'association PSL-16 permettrait de renforcer symboliquement ce lien de partenariat.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève pour l'année 2024 à 100 €.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion de GrandAngoulême à l'association Profession Sport Loisirs Charente (PSL-16) et le règlement de la cotisation qui s'élève, à titre indicatif pour l'année 2024, à 100 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024\_06\_97B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024

Affichage : 01/07/2024

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se référant à cette adhésion.

**D'INSCRIRE et D'IMPUTER** les crédits correspondants au budget principal sur les exercices concernés.

<b>Pour : 22</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024\_06\_97B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024  
Affichage : 01/07/2024